

Une double jurisprudence namuroise pour le Ceta et les traités à venir

WALLONIE La résolution de 2016 reste de mise, mais MR et CDH proposent leur vision

► La nouvelle majorité approuve un texte qui veut être une référence après-Ceta.
► Critiqué, le CDH refuse de voter le traité avec la Colombie, l'Equateur et le Pérou.

En Wallonie, le débat sur le Ceta, ce traité de libre échange entre l'Europe et le Canada, n'est pas clos, loin de là. Le changement de majorité régionale, au cœur de l'été dernier, lui a même rendu un second souffle. Depuis 2016, le texte négocié de part et d'autre de l'Atlantique a surmonté les réticences wallonnes. Il fait l'objet d'une application provisoire. La question sensible des instances d'arbitrage est à l'étude devant la Cour européenne de Justice. Le moment venu, il s'agira de ratifier le traité, et tous les regards se porteront à nouveau vers la Wallonie et ses élus, empêcheurs de légiférer en rond il y a deux ans à peine.

Mais à Namur non plus, le temps politique ne s'est pas arrêté : une majorité de centre-gauche PS-CDH très réticente à l'égard du Ceta (avec l'appui d'Ecolo et du PTB) s'est effacée devant

une coalition de centre-droit MR-CDH, alors que les libéraux ont soutenu l'adoption du traité depuis les banes de l'opposition. A terme, les deux nouveaux partenaires risquaient d'être tiraillés entre des positions divergentes, si pas complètement opposées. Libéraux et humanistes ont donc mis de l'eau dans leur sirop d'étable et accouché d'une résolution qui a été approuvée ce mercredi en séance plénière.

On parle avec l'Equateur !

Depuis trois semaines, le CDH fait l'objet de critiques très vives de la part du PS et d'Ecolo. Il lui est clairement reproché d'avoir baissé la garde pour rester à bord de la barque gouvernementale menée par le MR. Au-delà du Ceta, la vision de la nouvelle majorité affaiblirait les leviers dont la Wallonie dispose pour faire valoir ses exigences lors de la négociation d'autres traités, à commencer par celui en cours de ratification entre l'Europe, d'une part, la Colombie, le Pérou et l'Equateur, de l'autre.

Pour démontrer sa détermination, le CDH a annoncé cette semaine qu'il n'était pas question d'approuver ce dernier texte en l'état. Curieux : le gouvernement l'a approuvé le 25 janvier... Le traité avec les pays d'Amérique du Sud

fait l'objet de nouvelles auditions en commission : mardi, les parlementaires wallons ont tenu trois heures de vidéoconférence avec les milieux non-gouvernementaux de l'Equateur, en direct de Quito !

Au passage, les humanistes ne manquent pas de rappeler que le texte soumis au débat a été autrefois approuvé par un gouvernement fédéral que présidait Elio Di Rupo (PS)... Tant qu'à faire, les élus CDH n'épargnent pas au passage Paul Magnette (PS) : « La déclaration de Namur rédigée par l'ancien ministre-président après l'épisode du Ceta a marqué les esprits, explique André Antoine. Mais il s'agissait d'une initiative personnelle. La résolution MR-CDH va plus loin. »

C'est l'argument massue de la majorité : la résolution approuvée cette semaine crée une jurisprudence plus large que le texte approuvé en 2016. La position de l'Europe a évolué, disent en chœur CDH et MR, notamment grâce à l'attitude de la Wallonie sur le Ceta.

D'autres traités vont débouler dans le paysage politique régional. « Nous avons établi un cadre de référence », souligne André Antoine. Celui-ci n'an-

nule pas les positions prises il y a deux ans, il les complète. C'est en tout cas l'avis des auteurs...

Mais le PS n'en démord pas : par rapport à la résolution du 27 avril 2016, cette nouvelle position marque un recul sur l'essentiel. « Pour nous, les engagements pris en 2016 lors des débats sur le CETA restent des lignes rouges à ne pas franchir, insiste Olga Zrihen. Ces balises ne sont pas des lignes érites, pour

le plaisir, sur un petit bout de papier. Elles répondent à des questions essentielles sur la façon dont nous concevons nos relations commerciales, sur la façon dont nous définissons, à travers le commerce, des valeurs plus fondamentales. »

Ecolo n'est pas en reste : « La résolution MR-CDH revient sur certaines avancées obtenues en 2016. Le revirement du CDH nous inquiète pour les combats à venir autour du Ceta et des autres traités », déplore la députée Hélène Ryckmans.

Une certitude : majorité ou opposition, le parlement wallon voit désormais double sur les traités internationaux et les balises sociales ou environnementales à y imprimer. ■

ERIC DEFFET

COMMENTAIRE

ERIC DEFFET

UNE POLÉMIQUE POLITIQUE SANS OBJET

Qui dit vrai dans la dernière polémique en date en Wallonie ? Pour le débat crucial sur les traités internationaux, le CDH a-t-il vendu son âme et/ou retourné sa veste en approuvant une nouvelle jurisprudence avec le MR, comme l'affirment le PS et Ecolo ? Est-ce au contraire le MR qui a fait un chemin colossal vers une nouvelle position, comme le souligne le CDH ?

N'est-ce pas plutôt le PS qui est largué par le volontarisme de la nouvelle majorité ? Et Ecolo n'est-il pas confiné à une posture de deuxième ligne, lui qui n'a participé à aucune des deux majorités régionales depuis les élections de 2014 ? On perdrait son temps à tenter de répondre à ces questions qui donnent au parlement de Wallonie des airs de cour de récréation, façon « C'est pas moi, c'est lui ». Entre PS, CDH et MR en tout cas, l'escalade qui a pris forme au début du mois de février n'est pas à la hauteur des enjeux posés par le Ceta et les traités à venir. A force d'être le parti-pivot des majorités régionales, le CDH est affublé du mauvais rôle, mais c'est faire peu de cas de la place déterminante prise par les élus

humanistes dans les discussions entamées il y a plus de deux ans. Il n'y a pas lieu de désigner des gagnants et des perdants entre les formations politiques en présence à Namur. Les travaux sur le traité avec le Canada et ceux sur les textes conclus entre l'Europe et les pays d'Amérique du Sud sont d'abord un succès pour la Wallonie et son assemblée parlementaire. Ce petit bout de Belgique a trouvé sa place sur la carte du monde. Mais surtout, la qualité de son personnel politique et le sérieux du travail sur des dossiers d'une grande complexité ont placé la Wallonie « dans la cour des grands » en Europe. Pour tout dire, c'était inespéré. Ne gâchons pas ce petit bonheur-là !